

Montréal, le 22 décembre 2011

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataires : Gaz Métro et tous les intervenants

**Objet : Demande relative aux modifications de certaines conventions
comptables réglementaires
Dossier de la Régie : R-3773-2011**

La Régie a bien reçu la lettre de Gaz Métro du 16 décembre dernier faisant état de la proposition de report de la date des réponses à la demande de renseignements no 2 de la Régie dans le dossier mentionné en titre.

En conséquence, la Régie modifie le calendrier de traitement du dossier comme suit :

13 janvier 2012, 12 h :	Réponses à la demande de renseignements no 2 de la Régie
3 février 2012, 12 h :	Argumentation de Gaz Métro
10 février 2012, 12 h :	Argumentation des intervenants
17 février 2012, 12 h :	Réplique de Gaz Métro

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as